

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE DIRECTION DU 22 NOVEMBRE 2013



1. Introduction

La réunion du conseil de direction de l'ETF se déroule à Turin le 22 novembre 2013, sous la présidence d'António SILVA MENDES, directeur à la DG Éducation et culture (DG EAC) de la Commission européenne (CE), désigné comme président par Jan TRUSZCZYŃSKI, directeur général de la DG EAC, en son absence.

Le président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du conseil de direction: Karin EDHOLM (Suède), Gema CAVADA (Espagne), Andreas DRECHSLER (Allemagne), et Ioannis VOUTSINAS (Grèce), Sabina GLASOVAC (Croatie), ainsi qu'aux membres suppléants: Constantinos GEORGIU (Chypre) et Jelena LETICA (Croatie). Sont également présents, pour la CE, Gerhard SCHUMANN-HITZLER (directeur, DG Élargissement), Françoise MILLECAM (DG DEVCO), Maria TODOROVA (DG Éducation et culture), et Christiane WESTPHAL (DG Emploi, affaires sociales et inclusion). Mircea COPOT représente le comité du personnel de l'ETF.

Les représentants de l'Estonie, de la Croatie, de la République tchèque, de Malte, de la Slovaquie et du Royaume-Uni ne sont pas présents. L'expert indépendant nommé par le Parlement européen, Jan ANDERSSON, et Abdalla MUSTAFA, observateur (Jordanie), sont également absents.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est demandé l'inscription de deux nouveaux points à l'ordre du jour. La Commission européenne demande l'inscription d'un point sur la prolongation du mandat de la directrice, tandis que l'ETF demande que la question de l'indemnité de voyage annuel accordée aux ressortissants de pays tiers dont le lieu d'origine se situe en dehors de l'UE soit incluse au point «Divers».

L'ordre du jour est adopté par le conseil de direction avec les deux modifications proposées.

3. Suivi de la réunion précédente

i. Procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion précédente, qui s'est tenue le 14 juin 2013, est adopté.

ii. Suivi de certains points d'action et procédures écrites

Xavier MATHEU (ETF) présente les actions menées au titre du suivi de la réunion de juin 2013:

- le projet de perspectives à moyen terme de l'ETF et le projet de programme de travail 2014 ont été révisés en tenant compte des observations et recommandations émises;
- la question du conflit d'intérêt (une partie de la feuille de route de la Commission européenne sur la mise en œuvre de l'approche commune en ce qui concerne les agences de l'UE) a été présentée et examinée au point 11 de l'ordre du jour;
- le cadre d'action relatif à la coopération des parties prenantes a été modifié en ce qui concerne le titre utilisé pour les parties prenantes des États membres de l'UE. Le document a été publié sur le site web de l'ETF, sur l'espace réservé au conseil de direction;
- aucune procédure écrite n'a été effectuée.

4. Prolongation du mandat de la directrice de l'ETF

Le mandat de la directrice de l'ETF, Madlen SERBAN, arrive à échéance le 30 juin 2014. Conformément aux dispositions de l'article 10 du règlement (CE) n°1339/2008 du 16 décembre 2008 portant création d'une Fondation européenne pour la formation, le conseil de direction, agissant sur

proposition de la Commission, peut reconduire une fois le mandat du directeur, pour une durée maximale de trois ans.

La DG EAC a chargé un expert indépendant d'effectuer une évaluation conformément à l'article 10 du règlement. L'évaluation des résultats obtenus par la directrice et des missions de l'ETF a débouché sur une conclusion très positive quant à la capacité de la directrice à gérer l'ETF. L'évaluation a fourni suffisamment de preuves indiquant qu'elle gère la Fondation avec succès et qu'elle est en mesure de poursuivre, d'améliorer et de continuer à développer les activités actuelles de l'ETF, conformément aux systèmes, méthodes et procédures en place. Les entretiens avec les parties prenantes internes et externes ont confirmé la directrice dans sa position de chef de file de premier plan, dotée d'une approche visionnaire.

Sur la base des résultats de l'évaluation indépendante et des rapports d'évaluation annuelle, dans lesquels les évaluateurs ont régulièrement exprimé leur satisfaction à propos du travail accompli par la directrice, la Commission considère que les résultats obtenus répondent aux attentes et propose, au vu de ces conclusions, une prolongation de son mandat.

Les membres du conseil de direction sont invités à voter la proposition et la décision de prolonger le mandat est adoptée à l'unanimité des voix exprimées par les membres présents.

Le président informe les participants que la DG EAC assurera le suivi de la procédure conformément au règlement portant création de l'ETF.

4. **Projet de perspectives à moyen terme pour 2014-2017**

Madlen SERBAN et **Xavier MATHEU** présentent le projet de perspectives à moyen terme de l'ETF.

Le projet de perspectives à moyen terme de l'ETF pour la période 2014-2017 est défini dans le cadre de l'affectation des ressources prévues par la proposition de cadre financier pluriannuel de la Commission. Le document met l'accent sur les mêmes principes et objectifs et conserve la même approche pluridimensionnelle que dans la version présentée lors de la réunion du conseil de direction de juin. Mais la structure du document est différente et suit les recommandations émises par la DG EAC dans le courrier du 23 juillet 2013.

La première partie du document comprend deux sections: i) le contexte politique européen incluant des informations sur les politiques d'enseignement et de formation professionnels (EFP) de l'UE, les politiques de l'UE en matière de relations extérieures et les instruments et autres politiques connexes; et ii) le contexte politique des pays partenaires. Cette section inclut des informations provenant des exercices du processus de Turin en ce qui concerne: la vision, l'efficacité externe (: répondre à la demande économique), l'efficacité externe (: répondre à la demande sociale), l'efficacité interne et la gouvernance.

La deuxième partie décrit la stratégie et les objectifs stratégiques de l'ETF. Les objectifs stratégiques pour 2014-2017 sont les suivants: i) renforcer l'analyse fondée sur des éléments probants des politiques en matière d'EFP; ii) moderniser les systèmes d'EFP dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie; et iii) accroître la pertinence de l'offre d'EFP par rapport au marché du travail et à la cohésion économique et sociale.

Une intervention différenciée fondée sur les priorités nationales est proposée, avec les critères suivants: i) l'importance stratégique du développement du capital humain dans l'assistance extérieure de l'UE; ii) la volonté et la promptitude des pays à coopérer avec l'UE/ETF; et l'impact attendu et la valeur ajoutée de chaque intervention de l'ETF. Le mandat de l'ETF dans le contexte des nouvelles perspectives à moyen terme reste inchangé, mais de nouveaux thèmes clés se sont rajoutés: i) l'analyse des politiques d'EFP fondée sur des faits probants; ii) la modernisation des systèmes d'EFP;

et iii) les approches innovantes pour améliorer la pertinence de l'offre d'EFP par rapport au marché du travail et à la cohésion économique et sociale.

La troisième partie présente les principales interventions de l'ETF en 2014-2017, comme suit:

- Dans le domaine de l'élaboration de politiques fondées sur des preuves, l'ETF propose de poursuivre le processus de Turin, ainsi que l'analyse de domaines politiques spécifiques. Le processus de Turin comptera deux nouvelles séries d'échange en 2014 et 2016. L'analyse des politiques au niveau des pays devrait être préparée en 2014 et les activités de diffusion et d'apprentissage des politiques au niveau régional et entre pays en 2015 et 2017. Les résultats escomptés concernent: i) une solide analyse des politiques étayant le développement et la mise en œuvre des réformes de l'EFP, appliquant les quatre principes (appropriation, participation, approche globale et évaluation fondée sur des faits probants); ii) une solide analyse des politiques basée sur les produits livrables à court terme du communiqué de Bruges pour les pays candidats dans le cadre du rapport sur l'UE préparé par le Cedefop; et iii) l'analyse des politiques de renforcement des capacités à travers le projet Torinet et les forums PLF (forums de dirigeants politiques). L'analyse de domaines politiques spécifiques inclut: les évaluations du «*Small Business Act*» (SBA) mettant l'accent sur la dimension liée aux compétences, l'emploi et l'employabilité, les cadres nationaux de certifications (CNC).
- En termes de développement thématique, les domaines prioritaires sont: les qualifications et systèmes de qualification; la gouvernance de l'EFP; l'apprentissage et l'enseignement dans l'EFP; l'assurance qualité de l'EFP; l'emploi et l'employabilité; le rapport entre la migration et la mobilité d'une part et les compétences d'autre part; l'apprentissage à l'esprit d'entreprise et les compétences entrepreneuriales. L'ETF développera des approches et des instruments méthodologiques en tenant compte i) des besoins et développements stratégiques nationaux, ii) des politiques de l'UE dans les domaines de l'EFP, de l'emploi, de l'inclusion sociale et de l'esprit d'entreprise, et iii) des développements internationaux. L'ETF supervisera les développements stratégiques dans les pays partenaires de l'ETF et facilitera la diffusion et le partage des connaissances sur les évolutions des politiques.
- Interventions géographiques.
 - Dans l'**Europe du Sud-Est** et en **Turquie**, les objectifs pour 2014-2017 sont les suivants: i) améliorer la capacité des principaux acteurs à renforcer la planification, la mise en œuvre et le suivi des politiques de développement des ressources humaines (DRH) au moyen d'une analyse des politiques sur la base d'éléments concrets; ii) moderniser les systèmes d'EFP grâce à une meilleure gouvernance multi-niveaux et à des mécanismes d'assurance qualité; et iii) améliorer la pertinence de l'EFP en soutenant la mise en œuvre de cadres de certifications et de dispositifs de formation des enseignants. L'ETF s'efforcera de finaliser les visions pour 2020, les feuilles de route et le suivi; participer à l'évaluation du *Small Business Act*; contribuer au développement d'un centre multifonctionnel en Albanie; soutenir le développement des cadres d'assurance qualité et de certification en Bosnie-Herzégovine, en Serbie, dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine et en Turquie; et investir dans le développement de la formation des enseignants au Monténégro.
 - Dans le **Sud et l'Est de la Méditerranée**, les objectifs pour 2014-2017 sont les suivants: améliorer la gouvernance et la qualité de l'EFP afin d'augmenter l'employabilité des jeunes et l'inclusion sociale et de promouvoir la dimension de la migration et de la mobilité en matière de compétences, en mettant l'accent sur la transparence, la reconnaissance et la transférabilité des compétences et des qualifications. S'agissant des activités, les principaux domaines d'intervention sont les qualifications et la mobilité; l'employabilité des jeunes et des femmes; et l'apprentissage entrepreneurial et les qualifications pour les micro-entreprises et les PME.

- En **Europe de l'Est**, dans le cadre des perspectives à moyen terme, l'ETF visera à établir des liens plus étroits entre les stratégies socio-économiques et les stratégies en matière de compétences, à soutenir la conception et le suivi constant des interventions de l'UE et la dimension de la migration et de la mobilité en matière de compétences. Les activités suivantes seront réalisées: i) développement du dialogue social et des compétences dans le cadre d'approches sectorielles et régionales; ii) soutien aux cadres nationaux de certification; et iii) politiques et pratiques en matière de compétences pour les petites et moyennes entreprises.
- Les objectifs de l'ETF en **Asie centrale** consistent à encourager les réformes nationales des politiques d'EFP et à apporter une aide à la Commission européenne en mettant l'accent sur la mise en œuvre des politiques, la coopération entre le monde de l'enseignement et celui des entreprises, le dialogue social dans les conseils de l'EFP, la coopération entre les différents niveaux d'EFP, les mécanismes d'assurance qualité et la formation des enseignants. Dans ce contexte, l'ETF soutiendra la plate-forme pour l'éducation en Asie centrale concernant l'analyse des politiques en matière d'EFP (processus de Turin), les cadres nationaux de certification (CNC), l'assurance qualité et la formation des enseignants; la gouvernance et le développement des établissements.

L'ETF continuera à coopérer avec le Cedefop et Eurofound. Le programme de travail conjoint ETF-Cedefop et le plan d'action conjoint ETF-Eurofound sont joints en annexe au projet de programme de travail annuel. Dans le même temps, l'ETF et le Cedefop œuvrent actuellement à l'élaboration d'un cadre pluriannuel de coopération sous l'égide et avec le soutien de la Commission européenne. L'ETF continuera à développer sa coopération avec différentes parties prenantes telles que des organisations internationales, des banques de développement, des structures internationales régionales et des organisations de développement des États membres.

Le contexte organisationnel pour la période 2014-2017 sera caractérisé par des ressources financières inchangées (en termes réels) et par une réduction des ressources humaines. En parallèle, les attentes concernant ce que la Fondation peut réaliser en termes de résultats et de respect des normes de responsabilité et de contrôle devraient croître. En l'occurrence, l'ETF doit devenir une organisation plus efficace et performante, consolider sa réputation et sa visibilité auprès des parties prenantes en tant que centre d'expertise de premier plan en matière de développement du capital humain et en tant qu'organisation dotée d'une gestion saine qui utilise les fonds publics en toute transparence pour obtenir des résultats mesurables.

Le président informe le conseil de direction que le document provisoire a été soumis à une consultation interservices au niveau de la Commission européenne et que les observations formulées au cours des différentes discussions sont prises en considération et incluses dans le projet présenté.

Aleksandra SOKOLOVA (Lituanie), au nom des membres du conseil de direction, présente les principales recommandations issues des discussions lors de la réunion informelle. Elle souligne que les observations se réfèrent également au projet de programme de travail 2014. Le conseil de direction accueille favorablement le projet de document et notamment le fait qu'il reflète les discussions de la dernière réunion du conseil de direction et de la réunion du groupe de travail du conseil de direction, qui a eu lieu le 2 octobre. Le conseil de direction apprécie également le résumé qui présente clairement les priorités, les principes et la valeur ajoutée du travail de l'ETF. Des précisions sont demandées en ce qui concerne les budgets pour 2014 et 2015. Le conseil de direction recommande l'élaboration d'une version plus courte du document à l'avenir (max. 30 pages plus annexes). Étant donné que la Commission travaille actuellement à un nouveau modèle pour les documents de planification, il conviendrait de tenir compte de ces recommandations sur la longueur des documents.

Micheline SCHEYS (Belgique) remercie l'ETF d'avoir inclus dans le projet de document l'ensemble des commentaires formulés lors de la réunion du conseil de direction du mois de juin. Elle souligne l'importance de la complémentarité entre l'ETF et le Cedefop.

Ingrid MÜLLER-ROOSEN (Allemagne) demande pourquoi les tableaux des effectifs pour 2014 et 2015 indiquent le même chiffre (94) alors que la CE a demandé une réduction de 5 % des effectifs au cours des cinq prochaines années. Elle demande également des éclaircissements en ce qui concerne les crédits budgétaires pour 2014 qui risquent de ne pas être conformes aux récentes décisions adoptées par le Conseil du 11 novembre.

Gerhard SCHUMANN-HITZLER (DG ELARG) salue le fait que le document soit bien rédigé et qu'il fournisse un cadre pour les activités de l'ETF adapté aux ressources disponibles. Il permet aux pays partenaires de définir une vision commune, impliquant le secteur privé, les partenaires sociaux et la société civile, tout en les aidant à inscrire l'EFPP dans un contexte plus large. Il apprécie aussi l'accent mis sur l'impact, ainsi que les objectifs clairement énoncés. Il exprime son soutien total en faveur du document.

Le **président** souligne également les possibilités offertes par l'enseignement et la formation professionnels qui peuvent avoir un impact réel sur la reprise économique.

Tarja RIIHIMAKI (Finlande) soutient la proposition de la Belgique concernant une coopération plus étroite avec le Cedefop. Elle recommande à l'ETF de préparer un plan B au cas où la dotation budgétaire pour 2015 serait plus faible que prévu. Elle souligne également certains chevauchements avec le programme de travail 2014, qui pourraient être supprimés afin de réduire la taille globale du document.

Michel LEFRANC (France) souligne que l'ETF devrait devenir une organisation plus efficace, plus efficiente et plus visible. Il recommande de réduire la longueur des documents de planification en les limitant à un maximum de 30 pages plus les annexes, avec un résumé très clair de 3 à 4 pages. Ainsi, les décideurs politiques des États membres de l'UE devraient être mieux informés sur le travail et les résultats de l'ETF. Étant donné que le travail du Cedefop est mieux connu dans l'UE, il recommande la création de liens hypertexte entre les sites internet de l'ETF et du Cedefop, ainsi que d'autres actions visant à accroître la visibilité de l'ETF.

Micheline SCHEYS (Belgique) ajoute que pour obtenir une réduction importante des coûts de traduction, le conseil de direction pourrait envisager de faire traduire uniquement le résumé, et laisser le reste du document et les annexes en anglais.

Torben Kornbech RASMUSSEN (Danemark) apprécie la qualité du document et souligne que tous les aspects examinés lors de la dernière réunion du conseil de direction et durant la réunion du groupe de travail ont été abordés dans le projet soumis à l'approbation, ainsi que l'alignement sur les politiques de l'UE et la coopération avec les autres parties prenantes. Il soutient également la proposition faite par le membre français du conseil de direction d'introduire des liens entre les Agences sur les pages web de l'ETF et du Cedefop. Il demande que la situation des deux agences soit actualisée.

György SZENT-LÉLEKY (Hongrie) encourage également le renforcement de la coopération entre l'ETF et le Cedefop, notamment en vue de partager les développements, y compris les initiatives de l'ETF, pour exporter les outils du Cedefop tels que le dispositif de crédits d'apprentissage européens pour la formation et l'enseignement professionnels (ECVET) et le cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité (EQR) vers les pays voisins.

Le **président** explique qu'au cours des prochaines années, les budgets seront très serrés à la suite de la réduction du nouveau cadre financier pluriannuel. La Commission s'est engagée à réduire les

effectifs au niveau de l'UE de 5 % au cours de la période 2013 à 2017. Cela s'applique également à la DG Éducation et culture malgré le développement des activités résultant de l'augmentation de 40 % du budget pour les nouveaux programmes. La réduction du personnel sera également applicable à l'ETF et au Cedefop. Les activités «non principales» devraient être réduites et il est demandé aux agences de faire plus avec moins de ressources et de budget. La coopération de l'ETF avec le Cedefop et avec Eurofound est essentielle. En janvier 2014, l'ETF et le Cedefop commenceront à travailler dans un nouveau cadre et, à cet égard, il soutient totalement la proposition de renforcer les liens entre les deux sites web. Il fait également remarquer que si le Cedefop est bien connu dans l'UE, l'ETF pour sa part est bien connue dans les pays partenaires. S'agissant des ressources en personnel, il tient à rassurer le conseil de direction sur le fait que l'ETF ne sera pas contrainte de licencier du personnel et affirme que des consultations auront lieu avec les services spécialisés de la Commission. L'expérience de l'ETF acquise en la matière avec le transfert du programme Tempus vers l'Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» en 2007 pourrait s'avérer utile à cet égard.

Madlen SERBAN (ETF) réaffirme que l'ETF s'engage à réduire ses effectifs de 5 %. En juillet 2013, l'ETF, à l'instar des autres agences, a été informée par la DG Budget qu'une réduction supplémentaire de 1 % devrait être appliquée au personnel des agences. En 2013, l'ETF a eu la possibilité de opérer une réduction de 2 %, de sorte qu'elle ne procédera à aucune réduction en 2015, mais l'objectif de 5 % sera atteint d'ici 2017. Elle rappelle aux membres du conseil de direction les procédures judiciaires en cours auxquelles l'ETF est confrontée concernant des membres du personnel qui n'ont pas été réaffectés à d'autres postes lors du transfert du programme Tempus à Bruxelles. Les options identifiées à ce jour sont le départ à la retraite et la démission volontaire. En ce qui concerne la première option, seules deux personnes sont susceptibles de partir à la retraite dans un avenir proche. Dans le même temps, l'ETF cherche à accroître son efficacité et prévoit de lancer une nouvelle analyse fonctionnelle pour trouver des moyens d'obtenir les mêmes résultats d'une manière exigeant moins de main-d'œuvre et éventuellement avec un nouveau modèle d'organisation.

S'agissant du budget 2015, si les chiffres avancés par l'ETF évoluent, le conseil de direction en sera informé. L'ETF examinera également les priorités nationales et les réductions nécessaires seront faites selon des critères tels que la volonté d'un pays de participer au processus de Turin ainsi que sa volonté de coopérer avec l'UE.

L'ETF recherche également la complémentarité avec les activités des États membres de l'UE dans les pays partenaires et, en janvier 2014, des membres du conseil de direction seront invités à remplir un questionnaire de l'ETF à ce sujet.

L'ETF travaille avec le Cedefop à un niveau méthodologique parce qu'en termes de mise en œuvre la situation est très différente dans les pays partenaires. Par exemple, s'agissant du cadre européen des certifications, de nombreux pays partenaires veulent développer leur propre système de certification et l'ETF les aide à mettre en place et contrôler l'instrument de l'UE afin d'évaluer avec précision la situation dans chaque pays partenaire. L'ETF travaille également avec le Cedefop à mobiliser l'expertise de l'UE pour partager les bonnes pratiques et l'expérience de l'UE avec les pays partenaires. En ce qui concerne l'anticipation et l'adéquation des compétences par exemple, la méthodologie élaborée par le Cedefop pour les États membres n'est pas applicable au contexte des pays partenaires; l'ETF collabore donc actuellement avec l'OIT et le Cedefop en vue d'élaborer des lignes directrices pour les pays tiers. Les évaluations de Bruges sont effectuées par le Cedefop et l'ETF soutient l'application des évaluations dans les pays candidats. Les projets de coopération ETF-Cedefop en 2014 ont déjà été élaborés. Il n'est donc pas impossible d'évoquer l'exportation des outils et instruments de l'UE.

L'ETF attend actuellement les modèles des documents de planification de la Commission, ainsi que les instructions sur leur mise en œuvre. Cela devrait permettre de limiter la longueur des documents à

l'avenir. Elle rappelle que les mises en page actuelles suivent les conseils de la DG EAC dispensés dans la lettre du 23 juillet.

Françoise MILLECAM (DG DEVCO) exprime sa satisfaction à l'égard du document et souligne la nécessité d'assurer une synergie avec les donateurs actifs dans le domaine de l'EFP. Elle explique que de nombreuses actions sont financées par les États membres et que l'ETF devrait renforcer sa coopération avec les organisations compétentes dans ce domaine.

Aleksandra SOKOLOVA (Lituanie) souligne également l'importance d'une visibilité accrue de l'ETF et suggère que le conseil de direction mène de plus amples discussions sur les stratégies de communication de l'ETF, en mettant l'accent sur les groupes cibles et sur les différentes façons de les atteindre pour assurer une meilleure visibilité du travail de l'ETF.

Le **président** demande au membre italien du conseil de direction de clarifier la situation du contrat de la Villa Gualino après 2015. La situation des locaux de l'ETF a été jugée à haut risque à la fois par la DG EAC et par le service d'audit interne en 2012 et en 2013 respectivement.

Maria Letizia SANTANGELO (Italie), invitée à clarifier la situation du contrat pour la Villa Gualino qui est jugée risquée par la DG EAC et par le service d'audit interne, informe le conseil de direction que la municipalité de Turin s'est engagée à fournir une solution appropriée pour le cas où la Villa Gualino ne serait pas disponible après 2015. Une lettre signée par le maire de la ville a été envoyée à l'ETF à cet égard. Le ministère italien des Affaires étrangères soutient cette approche.

Eu égard à ces discussions, **le conseil de direction adopte**, à l'unanimité, **le projet de perspectives à moyen terme 2014-2017**.

5. Projet de programme de travail 2014 de l'ETF

Madlen SERBAN et **Xavier MATHEU** présentent le projet de programme de travail 2014 de l'ETF, en insistant sur les points suivants:

- Ce programme de travail est le premier des perspectives à moyen terme 2014-2017.
- Les objectifs pour 2014 sont les suivants: i) renforcer la capacité d'analyse politique des pays partenaires dans le domaine du développement du capital humain par le biais du processus de Turin et dans d'autres analyses politiques (SBA, employabilité, CNC); ii) soutenir les pays partenaires dans la modernisation de leurs systèmes d'EFP dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie; et iii) augmenter la pertinence de l'offre d'EFP par le biais d'approches novatrices.
- Les interventions de 2014 sont pluriannuelles et ont été sélectionnées en fonction des principes de focalisation, de différenciation et d'orientation de l'impact. La logique d'intervention varie d'un pays à l'autre selon les besoins politiques spécifiques et les critères internes de priorité dans la distribution des ressources – tant financières qu'humaines;
- En ce qui concerne les ressources, le temps de travail du personnel de l'ETF passera de 37,5 à 40 heures par semaine. Toutefois, les statistiques montrent que le personnel tient déjà compte de cette augmentation. Les effectifs s'élèveront à 94 en 2014. Le budget de l'ETF est inclus sous la ligne budgétaire «Global Europe». La réduction supplémentaire du personnel de 1 % est annoncée comme une contribution à l'établissement de nouvelles agences ou pour couvrir les besoins en personnel des agences auxquelles de nouvelles tâches ont été confiées.

Le **président** souligne que la réduction du personnel de 1 % est applicable à toutes les agences, qu'elles soient nouvelles ou anciennes.

Le conseil de direction adopte le programme de travail 2014 de l'ETF.

5. Projet de budget 2014 de l'ETF

Alastair MACPHAIL (ETF) présente le projet de budget de l'ETF pour 2014.

Le projet de budget 2014 repose sur le projet d'état prévisionnel des recettes et des dépenses 2014 approuvé par le conseil de direction le 22 novembre 2012. Il est conforme au montant de la subvention proposée par la Commission européenne au Conseil et au Parlement dans le contexte de la procédure budgétaire 2014. Le projet de budget 2014 de l'ETF entrera en vigueur dès que l'autorité budgétaire aura adopté le budget général de l'Union européenne.

Ce projet de budget 2014 est basé sur une subvention globale de 20 143 500 EUR pour les crédits d'engagement et de paiement, dont 20 018 500 EUR de cotisation provenant de l'autorité budgétaire et 125 000 EUR de recettes attribuées correspondant au montant remboursé par l'ETF à la Commission suite à l'exécution du budget 2012.

Le budget 2014 de l'ETF est du même niveau, en termes nominaux, que les budgets 2011, 2012 et 2013, ce qui représente une diminution d'environ 6 % en termes réels par rapport au budget 2011. Pour les titres 1 et 2 (frais de personnel et dépenses administratives), le budget 2014 est un budget de survie. Le titre 3 (dépenses opérationnelles) est en revanche maintenu aux mêmes niveaux que les exercices antérieurs.

L'ETF propose de ventiler sa subvention principale comme suit:

- Titre 1 pour les dépenses liées au personnel de l'ETF: ce montant (13 448 000 EUR) représente 66,8 % de la subvention et une diminution de 0,6 % par rapport au premier budget rectificatif 2013. En termes de ressources humaines, l'ETF a été invitée à s'aligner sur la Commission en réduisant son personnel de 5 %, conformément à la communication de la Commission sur le cadre financier pluriannuel (CFP) pour la période 2013-2017.
- Si l'ETF peut s'engager à réduire son personnel statutaire de 5 % au cours de la période 2013-2017, sa capacité à réduire ses effectifs sans compromettre son efficacité ni mettre un terme à des contrats dépend du départ volontaire de membres du personnel administratif et de soutien facultatif occupant des postes d'agents temporaires. Aucun agent temporaire de cette catégorie n'atteindra l'âge de la retraite dans les cinq prochaines années, et la rotation du personnel est historiquement basse dans cette catégorie. En 2014, l'ETF réduira par conséquent son personnel statutaire de deux agents temporaires, l'effectif passant ainsi de 96 à 94. Toute autre réduction de l'effectif décidée par l'autorité budgétaire s'accompagnera d'une réduction correspondante de la capacité d'expertise de l'ETF.
- Titre 2 pour les dépenses liées à l'infrastructure et à l'administration générale: le titre 2 représente 8,5 % de la subvention (1 713 000 EUR), reflétant une diminution de 10 % par rapport au premier budget rectificatif de 2013. Ce montant devrait cependant permettre à l'ETF de réaliser les améliorations qu'elle a reportées ces dernières années en raison de l'incertitude concernant la Villa Gualino (salles de formation et de réunion, équipement informatique, réaménagement du bâtiment, espace de travail, infrastructures informatiques centrales) et de faire face également aux coûts accrus associés au site qui sont liés au nouveau contrat passé avec la région du Piémont. À la lumière de la situation de 2013, il apparaît qu'une marge supérieure est à prévoir pour les dépenses liées à la Villa Gualino, compte tenu des difficultés rencontrées pour estimer les dépenses annuelles et du fait que l'ETF a dû reprendre certaines des activités qui étaient auparavant gérées par la région du Piémont.

- Titre 3 pour les dépenses liées aux activités opérationnelles: ceci correspond à 24,7 % de la subvention (4 982 500 EUR) et reflète une légère diminution de 1,6 %. Les activités opérationnelles relevant du titre 3, chapitre 31, suivront la tendance décrite dans les perspectives à moyen terme de l'ETF (PMT): 25 % pour l'Europe du Sud-est et la Turquie, 23 % pour les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, 21 % pour l'Europe de l'Est, 11% pour l'Asie centrale, 14% pour le développement de l'expertise thématique et 6 % pour l'élaboration des politiques sur la base d'éléments concrets et la gestion des connaissances¹.
- Le titre 3 couvre les dépenses liées aux activités opérationnelles (expertise, événements, missions opérationnelles), aux communications, à la planification, à la surveillance et à l'évaluation de la Fondation.
- Le titre 4 pour la coopération avec d'autres organisations. Fin 2009, l'ETF a finalisé un nouvel accord avec le ministère italien des Affaires étrangères pour le développement de deux projets au Liban, qui seront achevés en 2014 avec un budget restant pour cette même année estimé à environ 10 000 EUR.
- En 2013, l'ETF a finalisé deux accords de financement qui seront poursuivis en 2014:
- «*Governance for Employability in the Mediterranean*» (Gouvernance au profit de l'employabilité dans la région méditerranéenne). Le projet durera trois ans et la contribution de l'ETF aux ressources humaines et aux infrastructures est estimée à 1,3 million d'EUR. En plus des 594 721,60 EUR reçus en 2013, l'ETF espère obtenir en 2014 un deuxième versement d'environ 750 000 EUR.
- «*Foresight and Regional Assessment Methods for Employment*». En 2013, la DG Élargissement a dégagé un budget supplémentaire de 1,4 million d'EUR pour permettre à l'ETF de mettre en œuvre le projet «*Foresight and Regional Assessment Methods for Employment*» (FRAME - Méthodes de prévision et d'analyse régionale en matière d'emploi) destiné à soutenir les stratégies nationales en matière de développement du capital humain. Après un premier versement de 1 249 800 EUR reçu en 2013, l'ETF compte recevoir en 2014 un dernier versement de 150 200 EUR.
- Les recettes affectées liées aux activités supplémentaires de l'ETF pourraient permettre d'engager jusqu'à quatre agents contractuels.
- Certaines dépenses affectées seront ajoutées au budget à un stade ultérieur pour intégrer d'autres fonds gérés par l'ETF (tels que le Fonds fiduciaire italien, et d'autres projets que l'ETF met en œuvre au nom de la Commission ou des États membres).

Le conseil de direction adopte le projet de budget 2014 de l'ETF.

6. Projet d'état prévisionnel des recettes et des dépenses et orientations générales sous-jacentes pour 2015

Alastair MACPHAIL présente le projet d'état prévisionnel des recettes et des dépenses et les orientations générales sous-jacentes pour 2015.

Ce projet d'état prévisionnel des recettes et dépenses fixe le cadre financier des activités de l'ETF pour 2015. Il a été établi en se référant aux ressources humaines et financières proposées dans les perspectives à moyen terme (PMT) 2014-2017 de l'ETF. Une fois approuvé par le conseil de direction,

¹En supposant la disponibilité, en 2013, des fonds supplémentaires de la DG DEVCO affectés pour la région méditerranéenne du Sud et de l'Est et de la DG ELARG pour les pays candidats à l'élargissement.

ce projet d'état prévisionnel des recettes et des dépenses sera transmis à la Commission européenne sans procédure écrite supplémentaire, au plus tard le 31 janvier 2014. Il servira de base pour lancer la procédure budgétaire 2015. Le projet d'état prévisionnel sera envoyé à la Commission au plus tard le 31 mars 2014 conformément à l'article 16, paragraphe 1, du règlement fondateur de l'ETF.

Le projet d'état prévisionnel des recettes et des dépenses pour 2015 se fonde sur l'expérience de l'exécution du budget 2013 et sur les hypothèses du budget présenté pour 2014. Il suit les propositions présentées par l'ETF pour 2015 dans le cadre des propositions relatives aux PMT.

Ce projet d'état prévisionnel s'appuie sur les hypothèses suivantes:

- La dotation en personnel prévue pour 2015 est conforme aux PMT. Les recettes affectées liées aux activités supplémentaires de l'ETF pourraient permettre d'engager des agents auxiliaires (agents contractuels) supplémentaires.
- Le budget pour la dotation en personnel et l'infrastructure (titres 1 et 2) est fixé à des niveaux stricts de survie et tient compte des augmentations attendues dans les dépenses liées au personnel en raison des ajustements salariaux rétroactifs, des promotions, des changements d'échelon et d'un taux supérieur d'occupation de poste. Toute diminution du budget se fera aux dépens du titre 3. Toute réduction du titre 3 sera réalisée au moyen de gains d'efficacité sur les dépenses opérationnelles (en particulier l'utilisation plus efficace des missions et événements) et ne devrait pas avoir d'impact sur les activités de l'ETF.
- S'agissant du soutien direct apporté aux activités opérationnelles dans le cadre du titre 3, chapitre 31, l'ETF suivra la tendance présentée dans les PMT 2014-2017, à savoir un investissement d'environ 25 % pour la région concernée par l'élargissement (pays candidats et candidats potentiels), une légère augmentation dans les régions concernées par la politique du voisinage (voisinage Sud: 23 %, voisinage Est: 21 %), et 11 % dans les activités concernant l'Asie centrale. Comme les années antérieures, 14 % du chapitre 31 seront investis dans le développement de l'expertise thématique et 6 % dans l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes.

Certaines dépenses seront en outre ajoutées au budget à un stade ultérieur de manière à intégrer d'autres fonds gérés par l'ETF (tels que le Fonds fiduciaire italien et les autres projets que l'ETF pourrait mettre en œuvre).

Gerhard SCHUMANN-HITZLER (DG ELARG) informe le conseil de direction que lors de la négociation des perspectives financières pluriannuelles, les États membres ont envoyé un message clair à l'UE pour dire qu'il fallait faire plus avec moins de moyens. Caractérisé par le même niveau de dépenses avec seulement des ajustements au taux d'inflation, le budget 2015 de l'UE aura également un impact sur l'ETF. Il sera probablement moins élevé et le personnel sera presque certainement confronté à une réduction des augmentations salariales en conformité avec la décision du tribunal dans l'affaire de 2011. Dans ce contexte, l'ETF doit planifier ses activités avec prudence et se concentrer sur les plus importantes.

Sara PARKIN (experte indépendante nommée par le Parlement européen) fait remarquer que l'avant-projet de budget 2015 est un très bon exercice de gestion des risques. Face à un avenir incertain, il est important de savoir où l'on veut aller.

Le **président** salue la proposition de l'ETF concernant des discussions avec la Commission européenne et demande une note sur la réduction du personnel pour servir de base à ces discussions.

Micheline Scheys (Belgique) souligne que les États membres sont également confrontés à des réductions du personnel et qu'il est important de préciser que lorsque les ressources sont réduites et qu'un haut niveau d'expertise est attendu, cela se traduit par une limitation des performances.

Le conseil de direction adopte le projet d'état prévisionnel des dépenses et des recettes pour l'ETF et les orientations générales sous-jacentes pour 2015.

7. Budget rectificatif 2013

Alastair MACPHAIL présente le budget rectificatif pour 2013.

Le principal objectif de ce budget rectificatif est d'intégrer les transferts exécutés sous l'autorité du directeur.

- Recettes: aucune modification;
- Dépenses – Les activités réalisées à ce jour suivent le programme de travail qui a été adopté en novembre 2012, et révisé par une procédure écrite en février 2013. Trois transferts ont eu lieu avant le premier budget rectificatif et quatre autres ont suivi, ce qui porte à sept le nombre de transferts exécutés en 2013 pour un montant total transféré de 835 021 EUR, soit 4,1% du budget de l'ETF (contre 11 transferts et un total de 946 717 EUR ou 4,7% du budget en 2012). Des économies ont pu être réalisées sur les coûts d'administration, et notamment les salaires, ce qui a permis de financer des priorités qui avaient été mises de côté faute de ressources, améliorant de ce fait l'influence et la valeur ajoutée de l'ETF.
- Subvention – Dans les quatre transferts budgétaires exécutés depuis le précédent budget rectificatif (juin 2013), des montants récupérés sur le poste des coûts salariaux (à la suite de postes laissés vacants plus longtemps que prévu et de reports dans les entrées en service) et sur les coûts de contrôle et d'audit (exécution de certaines activités de contrôle en interne et marchés d'audit moins onéreux) ont été réaffectés comme suit: ajustement des dépenses afférentes aux traitements, liées à l'occupation réelle des postes, augmentation des formations offertes au personnel, augmentation des coûts sur site liés à la répartition des coûts découlant du nouveau contrat pour la Villa Gualino, légère augmentation du poste consacré au matériel informatique et aux logiciels destinés à la sécurité des données et aux systèmes associés de la Commission (ABAC, TESTA), renforcement de l'appui offert pour le développement de l'intranet (le nouvel intranet a été lancé le 1^{er} septembre 2013), soutien accru aux événements, réorganisation des dotations de crédits sous le titre 3 afin de s'aligner sur le calendrier actualisé des paiements.

Le conseil de direction adopte le budget rectificatif de l'ETF pour 2013.

8. Rapport sur la mise en œuvre des recommandations du conseil de direction sur les coûts de gouvernance de l'ETF

Alastair MACPHAIL souligne les éléments suivants issus du rapport sur les coûts de gouvernance de l'ETF:

- Les coûts des événements (coûts liés directement à l'organisation de réunions), ont baissé de 55 700 EUR en moyenne en 2009-2011 à 44 900 EUR en 2012-2013. Les coûts des deux réunions organisées en 2012 ont été maintenus au-dessous du montant cible de 44 000 EUR. Toutefois, la réunion de juin 2013 a coûté plus cher (49 900 EUR) pour les raisons suivantes: 1) inflation générale des coûts; 2) coûts supérieurs pour l'organisation d'une conférence dans le cadre d'un nouveau contrat qui est entré en vigueur en 2013; 3), coûts de déplacement supérieurs en raison de l'endroit où se trouvait l'hôtel (Lingotto).

- Les coûts d'interprétation sont restés largement stables sur toute la période (avec une légère augmentation due à l'inflation), hormis pour les réunions où l'une des langues n'a pas été assurée compte tenu de l'absence des membres concernés (cas de figure qui ne s'est pas produite en 2012-2013).
- Les coûts de traduction pour les trois réunions organisées depuis 2012 ont diminué par rapport aux années précédentes, passant de 87 000 EUR en moyenne à 69 000 EUR (soit -20 %), même si les mesures approuvées par le conseil de direction en juin 2012 n'ont pas été pleinement appliquées avant novembre 2012.
- La mesure la plus importante, à savoir, éviter les traductions en urgence, a nécessité des changements importants dans le processus de rédaction et d'approbation des documents et n'était que partiellement mise en œuvre en novembre, puisque pas moins de 60 % des documents ont encore été traduits en urgence. Toutefois, pour les réunions de juin et novembre 2013 il convient de noter qu'aucun document n'a été traduit en urgence.
- Concernant la longueur des documents, l'ETF s'est attaquée à ce problème mais ne peut pas encore se féliciter d'une réduction significative de la longueur des documents en 2012-2013.

L'ETF a mis en œuvre les actions approuvées par le conseil de direction lors de sa réunion de juin 2012. Le coût global des réunions a enregistré une baisse de 20 %, passant de 143 000 EUR en moyenne pour la période 2009-2011 à 114 000 EUR en 2012-2013.

Micheline SCHEYS (Belgique) soulève la question de l'interprétation assurée dans les cinq langues et du recours à l'interprétation pendant la réunion. Elle propose d'aborder à nouveau cette question lors d'une réunion du groupe de travail du conseil de direction.

Torben Kornbech RASMUSSEN (Danemark) est favorable à cette proposition.

Reinhard NÖBAUER (Autriche) propose d'envisager de réduire les frais de traduction tout en conservant l'interprétation pendant la réunion.

Le **président** salue les propositions émises par les membres du conseil de direction et demande qu'un groupe de travail soit créé en 2014 pour examiner ces questions.

Ingrid MÜLLER-ROOSEN (Allemagne) fait valoir que les discussions sur la traduction et l'interprétation ne sont pas à l'ordre du jour de la réunion mais qu'une proposition conjointe de ceux qui bénéficient de ces services pourrait être portée à l'attention de la prochaine réunion du conseil de direction en 2014.

Torben Kornbech RASMUSSEN (Danemark) demande que ce sujet soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil de direction et dans ce contexte, un nouveau groupe de travail pourrait émettre des propositions visant à réduire largement les coûts de ces postes.

Gema CAVADA (Espagne) convient de la nécessité de réduire les coûts et suggère de réduire considérablement la longueur des documents.

Sara PARKIN (experte indépendante nommée par le Parlement européen) suggère de traduire seulement les résumés des documents de planification et des rapports de l'ETF.

Michel LEFRANC (France) salue l'idée de se doter d'un groupe de travail pour débattre de ces questions et propose d'ajouter la politique de communication de l'ETF au programme du groupe de travail.

Gerhard SCHUMANN-HITZLER (DG ELARG) est favorable à la proposition de créer un groupe de travail chargé d'étudier les possibilités de faire des économies supplémentaires. Il recommande de réduire la longueur des documents et d'utiliser des annexes détaillées dans une seule langue. Des documents plus courts pourraient atteindre un lectorat plus étendu.

Tarja RIIHIMÄKI (Finlande) soutient la proposition du groupe de travail, y compris l'idée d'inclure dans son mandat des aspects liés à la communication.

Le **président** a apprécié la discussion et demande à l'ETF d'instaurer un groupe de travail chargé d'examiner les questions de traduction et d'interprétation et la stratégie de l'ETF en matière de communication.

10. Divers

Mircea Copot, représentante du comité du personnel de l'ETF, présente l'impact du nouveau statut qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2014 pour certains membres du personnel de l'ETF.

Conformément au nouveau statut, le personnel non communautaire dont le lieu d'origine se situe en dehors de l'UE n'aura plus droit à l'indemnité de voyage annuel. Huit membres du personnel de l'ETF ne sont pas ressortissants de l'UE, dont sept sont originaires d'un pays tiers. Le comité du personnel de l'ETF considère que cette nouvelle disposition est discriminatoire et qu'elle va à l'encontre du statut du personnel et de la Charte européenne des droits de l'homme.

Le **président** informe les membres du conseil de direction que la Commission européenne travaille actuellement aux règles d'exécution du nouveau statut du personnel, et que tant l'ETF que le conseil de direction ont une capacité d'intervention limitée.

Sara PARKIN (experte indépendante nommée par le Parlement européen) suggère que le conseil de direction soutienne une demande de l'ETF en faveur d'une disposition non discriminatoire.

Gerhard SCHUMANN-HITZLER (DG ELARG) informe que cette disposition affecte également des fonctionnaires de la Commission européenne ainsi que des membres du personnel des délégations de l'UE dans le monde entier. Il suggère que le conseil de direction exprime ses inquiétudes quant à l'impact des nouvelles dispositions.

Le conseil de direction convient d'envoyer une note exprimant ses inquiétudes en ce qui concerne l'impact de cette disposition sur le personnel de l'ETF.

Au nom du conseil de direction, le président remercie Maurice Mezel, représentant la France, d'avoir activement contribué aux activités du conseil de direction. Son mandat prendra fin début 2014.

Le président félicite, au nom du conseil de direction, Jean François Mezières, qui a été fait Chevalier de l'ordre national de la Légion d'Honneur par les autorités françaises.

12. Date des prochaines réunions

Les prochaines réunions du conseil de direction auront lieu à Turin les 5 et 6 juin 2014 et les 20 et 21 novembre 2014.

Mesures de suivi:

- Des groupes de travail du conseil de direction sur les coûts de gouvernance et la communication seront mis en place et des recommandations seront présentées lors de la prochaine réunion du conseil de direction;

- L'ETF réduira la longueur des documents de planification en tenant compte des modèles et des instructions qui doivent être fournies par la CE;
- L'ETF s'efforcera d'augmenter sa visibilité au travers d'une communication adéquate;
- Le conseil de direction doit être informé des mesures que l'ETF prendra pour mettre en œuvre les réductions de personnel.

ANNEX

Oral reports

Progress on Commission policies and programmes that have an impact on ETF

António SILVA MENDES (DG EAC) presented the latest European Commission policies and programmes :

Upcoming Bruges Reviews. The report on the short-term deliverables will be prepared by Cedefop in cooperation with the ETF for the candidate countries and will be ready in June 2014. The definition and the review of the new set of short-term deliverables will be in line with the revision of the Education and Training 2020 review. It will be based on progress registered between 2011 and 2014, recent policy documents, the European Alliance for Apprenticeships (EAfA), European Area for Skills and Qualifications, as well as the ECVET and EQAVET evaluations.

European Alliance for Apprenticeships. The new European Alliance for Apprenticeships was launched in July 2013 in Leipzig and a Council Declaration was adopted in October 2013. The focus is on ensuring recognition and/or integration of apprenticeship in the formal system. Several ministries have already signed the memorandum and partnership is the key word. The signals are very encouraging. As an example, NESTLÉ pledged 10,000 placements for young people in their facilities and are encouraging companies in their supply chain to do the same. A network of business ambassadors has also been established.

Youth Employment package and initiatives. DG Employment is coordinating a series of actions for the Youth Employment package. At present, the EC supports the development of implementation plans for 19 pilot projects. As regards the quality framework for traineeships, a help desk has been established at ec.europa.eu/social/youthtraining. The apprenticeship is included in the EURES portal and in the pilot "Your first EURES job".

Adult Learning/CVET. The main concern of the Commission is to increase the level of competences and skills of the active ageing population. In this context, it supports the selection of a national coordinator in each Member State to facilitate cooperation on the adult learning agenda and the promotion of adult learning.

EQAVET AND ECVET. The EQAVET external evaluation was completed in July and the EC has reported the results to the European Parliament and the Council. For ECVET, the first external evaluation was launched in August and the first findings will be presented to the ECVET Users Group on 4 December 2013.

European Area of Skills and Qualifications (EASQ). At present the EC is carrying out online consultations, holding meetings and has launched a study on obstacles for recognition. In June 2014, a high-level conference is foreseen to be organised living the political initiative to the new Commission in the second quarter of 2015.

Opening up education. On 23 September the EC published a communication on the political impulse for innovation. The main objective is to promote the ICT as an important resource to be used in schools for both pupils and teachers.

ESCO - European multilingual classification of skills, competences, qualifications and occupations. ESCO is the multilingual classification of European Skills/Competences, Qualifications and Occupations. ESCO identifies and categorises skills/competences, qualifications and occupations relevant for the EU labour market and education and training in 22 European languages. ESCO is a joint project which provides occupational profiles showing which competences and qualifications are

relevant for an occupation. It has been developed in an open IT format that can be used by third parties. It can be accessed through the ESCO portal and is available free of charge to everyone. The EC DG Employment, Social Affairs and Inclusion jointly with DG Education and Culture, coordinates the ESCO project.

Internationalisation of VET and higher education. The Commission has recently invested a lot in the policy dialogue and platforms. In the Eastern Partnership, platform 4 - people to people, in the Western Balkans, the Western Balkans Platform on Education and Training (WBPET) as well as the policy dialogue with the Southern Mediterranean countries. The ETF is very active in all these activities.

In July 2013, the EC launched the Communication on European Higher Education in the World and by the end of 2014 the results of the study on Internationalisation of VET will be made available.

Erasmus +. The new Erasmus + programme was adopted on 19 November and the first call for proposals will be launched in December. The budget of the programme has been increased by 40%. Some international actions included in the call are related to youth actions, joint master degrees and Jean Monnet.

The new programme allows countries from outside the EU to participate in the actions related to: the Masters degree scheme, mobility for higher education for EU and non-EU beneficiaries, volunteering and youth exchanges, strategic partnerships between education/training or youth organisations and other relevant actors, knowledge alliances & sector skills alliances, e-Twinning, cooperation with third countries focussing on the neighbourhood, and policy dialogue with stakeholders, third countries and international organisations.

The main objectives in the field of VET will focus on common priorities for the Europe 2020 Strategy and the Education and Training 2020 framework, in particular links between VET and the world of work, VET's contribution to regional economic development and quality assurance.

As regards adult learning/CVET, activities will aim to reduce the number of low skilled adults through the validation of non-formal / informal learning, guidance systems and quality assurance.

György SZENT-LÉLEKY (Hungary) pointed to the fact that a first reading of the PIAAC results could indicate that the competences and skills acquired by higher education graduates are worse than those acquired by VET graduates. The Chair explained that although the PIAAC results are still being analysed, it is clear that the basic skills provided by education and training need to include more teamwork and problem solving. The PISA results will be published shortly too.

Torben Kornbech RASMUSSEN (Denmark) asked to what extent the ETF's work will benefit the Erasmus + programme. The Chair indicated that some of the countries that the ETF works with are eligible to participate as partners (not promoters) in some EC projects.

Gerhard SCHUMANN-HITZLER (DG ELARG) focused his intervention on four areas of the enlargement process: progress and outlook; economic situation, regional cooperation and financial assistance.

Progress and outlook. The EC has adopted the Enlargement Strategy and progress reports. The new elements in the strategy paper relate to confirming the rule of law as a fundamental issue. The countries need to tackle issues such as judicial reform and the fight against organised crime and corruption early in accession negotiations. Other new elements are related to economic governance and competitiveness since the global economic crisis of the past years has underlined the need to fundamentally review and strengthen their economic governance for all countries including the candidate countries.

The paper also stressed the importance of strengthening democratic institutions and ensuring inclusive democratic processes that support these institutions and reinforce principles and common EU values. All the countries of South Eastern Europe and Turkey need to undertake further reforms to ensure that the principles of freedom of expression and the protection of the rights of minorities, including Roma, are respected in practice. The ETF plays an important role in the areas linked to competitiveness and respect of human rights.

Updates as regards each of the country from the region are as follows :

Albania has made a considerable progress by adopting the remaining essential judicial, public administration and parliamentary reform measures, as requested by the EU. The parliamentary elections were organised smoothly. Progress has been also registered in the fight against corruption and organised crime.

The EC recommended that the Council grant Albania candidate country status and invited the Albanian authorities to continue reforming its judicial system and respecting fundamental rights.

Bosnia and Herzegovina made very limited progress and there is no consensus among the political leaders on a common vision as regards their future in the EU. The country needs to implement European laws, change the Constitution and electoral law, and eliminate discrimination on the basis of nationality or ethnic origin. There is also a problem of coordination among the entities on using EU financial assistance. Given that no solution has yet been found on the EU co-ordination mechanism, the EC has postponed further discussions on IPA II until the country is back on track in the EU integration process. This decision may also affect the ETF FRAME project if there are no interlocutors to speak on behalf of the country.

Former Yugoslav Republic of Macedonia has been a candidate country since 2005 but progress is not as fast as expected. The EC considers that the country meets basic requirements and has recommended starting accession negotiations. Unfortunately, there is no consensus among the two major communities but the EC recommended continuing the development of the European model of integration, based on key principles like non-discrimination and working together.

2013 has been a historic year for **Kosovo**¹ on its path to the European Union with an agreement between Belgrade and Pristina on a pragmatic way of working together. The EC will continue to help them to make progress both in economic terms but reforms should continue in tackling organised crime and corruption, pursuing judicial and public administration reforms and ensuring the rights of minorities.

Montenegro adopted comprehensive actions plans for the chapters on the judiciary and fundamental rights and on justice, freedom and security, in line with the new approach to tackle these chapters early in the accession process. Deep and lasting political reforms are necessary as are strong political will and enhanced administrative capacity.

2013 has also been a historic year for **Serbia** on its path to the European Union. The Commission has recognised the progress made on key reforms and the substantial efforts made by Serbia towards normalising its relations with Kosovo. In September, the Stabilisation and Association Agreement entered into force. The country needs to continue to make major efforts to reform the judiciary, fight corruption and organised crime, as well as public administration reform.

Significant progress on reforms has been made during the year in **Turkey**. The fourth judicial reform package strengthens the protection of fundamental rights including freedom of expression. The

¹ This designation is without prejudice to positions on status, and is in line with UNSCR 1244/99 and the ICJ Opinion on the Kosovo declaration of independence.

government has started a process aimed at ending terrorism and violence in the south-east of the country. The latest developments show the importance of EU engagement and of the EU remaining the benchmark for reform in Turkey. On 5 November, the EU and Turkey opened negotiations on regional policy, which represents an important step forward.

Iceland had reached an advanced stage of accession negotiations when the new government decided to put the negotiations on hold, and the accession process has come to a standstill. The Government will make an assessment of the negotiations to date and will send it for discussion at the Parliament.

Economic situation

The countries from the region are recovering after the double dip recession and Turkey's growth has slowed. Unemployment and especially youth unemployment is high in South Eastern Europe. The Policy Leaders' Forum organised by the ETF in October in Salzburg allowed countries to compare their analysis and identify positive solutions between themselves.

Regional cooperation

On 21 November 2013, the ministers of economy of South Eastern Europe finally agreed in Sarajevo to the SEE 2020 strategy which sets targets similar to the EU 2020 ones. This is an important step forward and the ETF has a role to play in monitoring progress in human capital development. The FRAME project will also help countries to prepare their strategies.

IPA II

There are some delays in approving the package of financial instruments for external action due to the European Parliament's request to be involved in the planning process. Preparation for implementation has started and draft multi-country and country strategy papers have been prepared for wide consultation. Education and training are high on the agenda as key factors that contribute to sustainable growth. The ETF made an analysis of the countries and helped them prepare coherent strategies.

Françoise MILLECAM (DG DEVCO) presented the latest information in the area of development policy.

In May 2011 and March 2013, following recent developments in both the Neighbourhood East and South, and in particular the Arab awakening, the High Representative of the Union for Foreign Affairs and Security Policy and the EC issued two communications that have deeply revised the framework of relations between the EU and its neighbours. The new approach is based on mutual accountability and a shared commitment to the universal values of human rights, democracy and the rule of law.

The EC proposal for the new European Neighbourhood Instrument is based on the principle of "more for more" and mutual accountability, notably through provisions on differentiation for financial allocations - partners who make more progress in implementing democratic reforms will receive more support.

In the last years, and especially in the context of the Arab Awakening, policy dialogue and interventions in Neighbourhood countries have had a strong focus on employment and VET.

The new relationship framework will have an impact on the ETF. Firstly, because more attention is now devoted to jobs – both in terms of job creation and job transformation. Furthermore, particular attention is given to the Southern Neighbourhood which faces a job growth rate that has not kept pace with size and aspirations of the working age population. As a result this region is struggling to meet the needs of its large young population.

With limits to public sector employment growth, the lack of jobs in productive private sector activities is a big challenge for young people in the region. A lot of effort is needed to support governments to foster job creation in productive private sector activities and improve the access of young people to meaningful employment opportunities.

In the Neighbourhood East, the problems are quite different: the region has negative demographic growth, and will face the social and economic consequences of an ageing population. Overall, the limited availability of jobs and poor wages have been key factors for labour migration, which has now become a feature of the region, while VET systems are facing difficulties to adapt to economic development and the need to provide employment opportunities to young people inside the country.

The success of capacity development promoted by the EC depends on partner ownership and commitment to the change process. The EC intends to facilitate rather than lead change - EU support in absence of ownership and commitment will not work.

With this in mind, cooperation between DEVCO and the ETF has significantly increased in the last year in the European Neighbourhood countries, where VET, employment and youth feature in the country strategies of most partner countries.

The ETF is considered as a centre of excellence having a positive impact on the quality of reforms in partner countries. In particular, the Torino Process had a high impact in partner countries in terms of capacity building and participation of stakeholders. This is of paramount importance to ensure the ownership and relevance of interventions.

Moreover, a recent assessment of the bilateral projects promoted by DEVCO within the study "TVET and skills development in EU development cooperation" stresses the high quality of the design of projects when the ETF was directly involved in upstream activities (identification and formulation).

The technical competencies of staff, the methodology of regularly engaging key VET stakeholders in the partner countries through a structured, consultative process, effective networking in the countries and among countries via regional, sub-regional and thematic consultations and capacity building all increase the added value of the ETF to VET reform.

For the future, DEVCO recommends that the ETF adopt a more result oriented approach rather than a process oriented approach as well as targeting visibility and dissemination to relevant key actors at economic and policy level in the partner countries and Member States and at the EC and international organisations to enhance and maximise the impact of the ETF's analysis and findings. Following this approach, the ETF should be encouraged to present result based budgeting that would facilitate decision making on financial allocations.

There is room in the future to deepen relations, in particular on the DEVCO side to update the ETF on the next programming cycle and on upcoming EU interventions and cooperation priorities in VET, skills development and labour market analysis, and on the ETF side to present its analysis and findings from a geographic and thematic perspective and encourage the exploitation of ETF evidence-based analysis that will be an input to programme formulation not only in VET but also in terms of the necessary structural changes that the EU might support in the future.

The ETF will also be involved in spreading information about the next "Investing in People" call for proposals, through which the Commission has supported human development between 2007 and 2013. The last call for proposals will be published in December 2013 with a portfolio of €44 million. It will be entitled "Empowerment for better livelihoods, including skills development and vocational education and training, for marginalised and vulnerable people and people dependent on the informal economy".

Finally, DG DEVCO thanked ETF for its support in implementing the study "TVET and skills development in EU development cooperation". A draft was delivered by the external experts to the EC at the beginning of November and the final one is expected by mid-December.

The study will be sent to the ETF and all relevant actors as soon as possible (waiting for revisions), along with a concept note on VET, to provide guidelines and a common conceptual framework for DEVCO staff and EU Delegations about VET.

Trends and developments at the ETF

Madlen SERBAN presented the latest developments at the ETF. Detailed information can be found in the Spotlights publication distributed to Governing Board members.

The ETF and the European Parliament

The ETF has developed various activities with the Employment and the Education and Culture Committees of the European Parliament:

- The Joint EP – four agencies seminar organised by EP EMPL, ETF, Cedefop, Eurofound and EU-OSHA on "The European Social Model, a Key Driver for Competitiveness", with the participation of the Deputy Prime Minister of Moldova, on 25 September;
- Participation of the chair of the EP EMPL Committee and of the Delegation to the Parliamentary Assembly of the UfM as speakers in the ETF Policy Leaders' Forum on Public Management of Education, in Marseilles on 6 October;
- ETF participation in the Parliamentary seminar "Youth and Education in the Balkans" with the parliaments of the pre-accession countries and the European Parliament, 6-7 November;

The ETF and the European Commission

EU Commissioner Androulla Vassiliou participated in the SEMED Policy Leaders' Forum on Public Management of Education, in Marseille on 6 October. DG EAC, DG ELARG and DG EMPL participated in the South Eastern Europe and Turkey Policy Leaders' Forum on long-term policy making for HRD with a view to SEE 2020 and Europe 2020 strategies, in Salzburg, on 9 and 10 October. DG EAC also participated in the International Expert Panel on Work-based Learning organised by the ETF in Turin on 19 September. The entire list of events that the ETF contributed to can be found in the Spotlights publication.

Several activities have been developed with the Committee of the Regions and the European Economic and Social Committee:

- Participation of CoR – ARLEM in the Advisory Board Meeting of ETF's Entrepreneurial Communities initiative on 30 September;
- Participation of CoR –ARLEM in the SEMED Policy Leaders' Forum on Public Management of Education, in Marseille on 6 October;
- The ETF presented the coordination between the employment and education strategy in the Seminar on Employment Policies organised by CoR, EC and TAIEX on 18 October;
- The ETF gave a presentation on youth employment and macro-economic policy at the Euromed Summit of Economic and Social Councils in Barcelona organised by EESC on 11-13 November;

Stakeholder cooperation

Two consultations with Governing Board members on the ETF strategic documents took place in 2013 on 23-24 April and 2 October. The ETF has recently signed Declarations of Intent with IVETA (21 June) and the ILO International Training Centre in Turin (7 August).

In order to ensure better coordination with the EU presidencies, the ETF met with current and future EU Presidency countries: 2013 - Ireland and Lithuania; 2014 - Greece and Italy; 2015 Latvia.

Several institutions active in the area of human capital development from Austria, Portugal, Belgium, France, Germany, UK, Romania, Estonia, Italy, Spain supported the ETF in the implementation of its work programme.

The ETF and the Lithuanian Presidency have cooperated closely on several TVET events and the Greek Presidency has agreed to include the ETF corporate conference on qualifications (8-9 April) on their Presidency agenda.

The ETF has already initiated discussions with the future Italian Presidency and the following ETF events will be on their agenda:

- 19-20 November 2014 – Conference on the Internationalisation of VET. Entrepreneurial Learning and Multilevel Governance.
- 20 November 2014 – ETF 20 years anniversary event

Cooperation continued with Cedefop and Eurofound, with Cedefop participating in the ETF Torino Process event, Turin 8-9 May and the ETF speaking at the Cedefop conference on work-based learning, Thessaloniki, 11-12 June. The ETF and Cedefop organised a peer learning exchange in the area of administration and have participated in each other's Board meetings. Cedefop also attended the ETF event on Work-based learning, Turin, 19 September. Eurofound contributed to the ETF GEMM methodology and both institutions exchanged relevant studies, research and publications on entrepreneurship, migration, etc.

Joint activities developed with different EU member states and international organisations, regional institutions, networks and civil society are presented in detail in the Spotlights publication.

Entrepreneurial communities initiative

With the support of **Namig MAMMADOV**, observer Azerbaijan, the ETF launched a call for good practice proposals in the area of entrepreneurial communities.

This ETF initiative seeks to learn more about entrepreneurial communities in the partner countries in partnership with COR, ARLEM, CORLEAP, U4M, EESC, EVTA, RCC and Eurochambers. An Advisory Board will include these organisation as well as three representatives of ETF partner countries engaged in the Small Business Act assessment on a rotational basis. The key objective is to capture good practice to inform policies that support entrepreneurial communities, what drives entrepreneurial communities, how they create space for cooperation, develop entrepreneurial capacity, use and develop skills, inform policies and are supported by policies.

The call for proposals and selection of examples of good practice targets local communities that foster skills, entrepreneurship and job creation. Up to 30 examples of good practice will be presented in an interactive atlas and an Entrepreneurial Communities Digest publication which will be published in 2014. An Advisory Board will select up to six good practitioners with outstanding learning value to undergo an in-depth study. In November 2014 a two-day conference will bring together 30 partner countries, international organisations, EU Member States and institutions, experts and practitioners.

The Lithuanian Presidency and the upcoming Greek Presidency

Lithuanian Presidency

Aleksandra SOKOLOVA (Lithuania) presented the achievements of the Lithuanian Presidency. The overall theme of the Presidency was a credible Europe with credible financial and economic policies, a growing Europe with a commitment to growth and competitiveness and an open Europe - the EU as a global model of openness and security.

In education and training, the efforts of the Presidency focused on quality and efficiency focussing on areas such as the internationalisation of higher education, leadership in education, open educational resources and digital learning, efficiency in financing of higher education and inclusive VET.

At its meeting of 25 November, the Council was planning to discuss the internationalisation of higher education, with the objective of adopting Council Conclusions on the global dimension of European higher education, effective leadership in education and open educational resources and digital learning.

The calendar of the events was as follows:

- 6-7 June, High Level Group on Education and Training;
- 15-16 July, Education Committee;
- 23-24 September, Meeting of the Directors General for Higher Education;
- 7-8 November, Bologna Follow-up Group;
- 11-12 November, Meeting of the Directors General for Vocational Education and Training;
- 2-3 December, Meeting of the Directors General for Schools;
- 5-6 September, Conference “European Higher Education in the World”;
- 9-10 September, Conference “Leadership in Education”;
- 11-12 October, Comenius Conference 2013;
- 24-25 October, Erasmus+ Conference;
- 4-5 November, Conference “Skills dimension of the EU’s global approach to migration and mobility (GAMM)”;
- 12-13 November, Conference on Vocational Education and Training;
- 9-10 December, Conference on Adult Learning
- 12-13 December, European Lifelong Guidance Policy Network ELGPN plenary meeting

Greek Presidency

Ioannis VOUSINAS (Board member) and **Cristina PRAPA** (ad hoc representative) presented the priorities of the upcoming Greek Presidency:

- The priorities are quality assurance, social cohesion, efficiency and innovative education and training, entrepreneurship and higher education
- The topics proposed for the 24 February 2014 Council meeting are: conclusions on efficient and innovative education and training to invest in young people and entrepreneurship, the results of

PISA and PIIAC in relation to skills and employability. The May Council meeting conclusions will be on quality assurance at all levels of education and training and teacher education.

- As regards the policy and governance groups, the focus will be on the annual growth survey, the Education and Training 2012 monitoring report, the open method of coordination and mandates of the technical working groups, PIIAC, assessment of the TVET peer review, and the role of structural funds.
- The meeting of the directors general for VET is scheduled for March and the topics proposed for discussion are the interim analysis of Bruges and quality assurance. Also in March the meeting of directors general for school education will be organised with topics including quality assurance, early childhood education, teacher education and CSR in school education. The meeting of the directors general of higher education is to be organised in May and will discuss topics such as cross border quality assurance, merging higher education institutions, CSR.
- On 27-28 March in Athens, a conference on addressing the skills mismatch between supply and demand in VET will be organised.
- Under the auspices of the Greek Presidency, the ETF will organise the meeting on qualification frameworks in April.